

Gaz naturel—Approvisionnements

nant que le gouvernement ne s'affolera pas devant les estimations pessimistes de l'industrie pétrolière. Ces mêmes compagnies qui comparaissaient en 1971 devant l'Office national de l'énergie et affirmaient que nous disposions de suffisamment de gaz naturel pour nous approvisionner au-delà du tournant du siècle, prétendent maintenant que nous ne serons plus en mesure de respecter nos engagements envers l'étranger et le pays d'ici à 1979. Les objectifs sont doubles. L'Office en convient. D'abord, elles disent qu'il nous faut leur accorder des stimulants financiers et abaisser les taux de redevances. En d'autres termes, maintenant qu'elles nous ont entraînés dans ce gâchis, elles prétendent qu'il incombe maintenant au Trésor public de les payer pour nous aider à nous en sortir.

La seconde chose que je crains, c'est que ces prévisions soient conçues pour affoler le gouvernement et le pays et faire accepter le projet d'oléoduc de la vallée du Mackenzie. A part les problèmes écologiques et la question des revendications des autochtones, les aspects économiques du projet sont encore discutables. L'estimation la plus optimiste effectuée par la CPA révèle que les réserves avérées du delta du Mackenzie sont de 4.8 billions de pieds cubes. Lorsque, pendant les audiences du comité, j'ai demandé à l'Office quelle était son estimation, on nous a répondu 4.5 billions de pieds cubes. Le pipe-line devra acheminer de 14 à 15 billions de pieds cubes pour être rentable. Ce serait aggraver les erreurs du passé que de construire un pipe-line qui coûterait de 6 à 8 milliards de dollars, alors que nous n'avons seulement pas 5 billions de pieds cubes de gaz à transporter, soit moins d'un tiers de la quantité nécessaire.

J'espère que le ministre acceptera de renvoyer ce rapport au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics. J'espère qu'il consentira également à ce que l'Office et le gouvernement n'accordent pas de permis pour la construction du pipe-line de la vallée du Mackenzie avant que le comité de la Chambre n'ait terminé ses études et n'ait présenté son rapport à la Chambre.

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, il est bien évident que d'après le rapport qui nous a été remis et les commentaires du ministre à ce sujet-là, qu'il faut, comme je me dois de le faire au nom de mon parti, signaler comment le gouvernement qui n'accepte pas d'appliquer des politiques économiques réellement fondées sur la logique et le bon sens, nous amène à des situations équivoques comme celle-là. C'est ainsi qu'on autorise la vente et l'exportation d'une richesse naturelle comme le gaz naturel, quand on ne s'est même pas préoccupé d'un principe élémentaire, qui veut tout simplement que l'on s'applique à produire soi-même au pays ce dont on a besoin en premier lieu. Si notre production dépasse en quantité suffisante nos propres besoins, alors seulement peut-on envisager l'exportation.

Monsieur le président, ce principe est vrai dans toutes les situations équivoques. Chaque fois que l'on base toute l'administration du pays sur le commerce extérieur, sur la balance commerciale avec les autres, nous commettons une erreur sur un principe de base. Et c'est pour cela que nous arrivons avec des choses comme cela. Avec un gouvernement qui doit prévenir, qui doit, par conséquent, prévoir toutes les possibilités, tous les potentiels, eh bien, ces situations-là n'arriveraient pas. Et je demandais, il y a à peine quelques jours, quelques semaines tout au plus, dans une motion en vertu de l'article 43 du Règlement à la Chambre, que l'on fasse un inventaire réel de tout le

[M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles).]

potentiel énergétique canadien. Je le spécifiais à ce moment-là en ce qui a trait au pétrole.

Monsieur le président, on agit encore d'une façon irréfléchie dans le domaine du pétrole comme on l'a fait dans le domaine du gaz naturel, puisque l'on sait qu'il y a des régions au Canada qui n'ont pas de ressources dans ce domaine, qui en ont besoin, et que l'on sait qu'il y a des régions ou des provinces canadiennes qui exportent ce dont on a besoin dans ces régions. Et lorsqu'en outre une pénurie de ces produits est possible, eh bien, monsieur le président, c'est de l'absurdité. Il faut appeler les choses par leur nom.

Évidemment, je suis d'accord avec le gouvernement à l'effet qu'il fasse cesser ces exportations stupides, et que l'on songe à organiser aux fins mêmes de notre pays des échanges du commerce à l'intérieur même. Ainsi les régions qui n'ont pas de telles ressources énergétiques pourront se les procurer dans une autre région. Et le rôle du fédéral serait d'inciter précisément les provinces à s'organiser entre elles, qu'elles déterminent entre elles et qu'on laisse la libre concurrence même jusqu'à un certain point entre les provinces pour satisfaire aux besoins économiques et industriels du pays. C'est cela une politique de bon sens. Après quoi, si on a des surplus, si on ne sait pas quoi en faire, si on sait qu'on a des réserves de pétrole ou de gaz naturel pour des millions d'années, eh bien, là on en fera bénéficier les autres. C'est une politique de simple bon sens.

J'incite donc le ministre à faire cesser au plus tôt ces exportations. Nous ne pouvons pas nous permettre cette générosité pour un produit non renouvelable. Alors, monsieur le président, il reste une chose, c'est de cesser ces exportations. Pour être positif il faudrait s'organiser à l'intérieur du pays même, à la satisfaction des consommateurs canadiens, en mettant à leur disposition, d'une façon évidemment raisonnable, et sans faire de gaspillage, il faudrait mettre à la disposition même des Canadiens toutes les ressources qui abondent au Canada et qui devraient être utilisées à bon escient. Pour cela, monsieur le président, il faudra, comme je le disais au début de ces quelques remarques, à un moment donné se décider à changer la politique économique même du pays et cesser de tout administrer en fonction d'exportation, de commerce extérieur. Il faudrait penser d'abord à s'organiser à l'intérieur même du pays et étudier ensuite les possibilités d'aide ou d'entente avec les autres pays.

● (1530)

[Traduction]

M. Bawden: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre. Peut-il expliquer en quoi consiste le projet de répartition des exportations? En d'autres mots, de combien réduira-t-on la part des Canadiens et, dans le cadre des prévisions du ministre, de combien réduira-t-on celle des consommateurs américains? Ces réductions des approvisionnement imposées aux consommateurs canadiens et américains seront-elles proportionnelles?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, j'aimerais répondre à la dernière question d'abord. En général, la réponse est non. Nous prévoyons que les réductions, et c'est ce qu'indique le rapport de l'Office, toucheront uniquement certaines utilisations du gaz naturel au Canada et que les consommateurs en question font partie des secteurs des services publics et de l'industrie qui peuvent, par exemple, se chauffer au charbon plutôt qu'au gaz naturel. Il faudra donc consulter les provinces en cause,